



Soixante-quatorzième session du Comité permanent de la CITES Lyon (France), du 7 au 11 mars 2022

[Hippodrome de la Soie, Vaulx-en-Velin, Lyon](#)

Procédure d'accréditation pour les médias

Seuls les représentants officiels des médias (médias numériques, presse, photo, radio, télévision, cinéma) et des agences de presse pourront être accrédités pour couvrir cette session.

Les demandes pour participer à la 74ème session du Comité permanent de la CITES (CITES SC74) doivent être envoyées **dès que possible** par courrier sur papier à en-tête officiel de l'organisation médiatique, signé par le Rédacteur en chef ou le Directeur de publication, précisant le nom et la fonction du journaliste (les courriers non signés ou les emails ne seront pas acceptés), accompagné du *Formulaire d'accréditation des médias*, une copie de la carte de presse professionnelle en cours de validité, et une photographie portrait couleur au format passeport à Mme Sofie H. Flensburg, Officier responsable, Projets et information, du Secrétariat CITES, à l'adresse sofie.flensburg@cites.org, avec en copie M. Fabrizio Trezza à trezza@cites.org.

Cette procédure d'accréditation est à prendre en compte en sus de la politique des [United Nations](#) pour l'accréditation des médias. Veuillez noter que dans le cadre de la politique de l'ONU, l'accréditation en tant que média n'est pas accordée aux services d'information des organisations non-gouvernementales et qu'aucune double accréditation n'est autorisée (par ex. en tant que presse et délégué du gouvernement, ou en tant que presse et représentant d'une ONG).

À l'Hippodrome de Vaulx-en-Velin, Lyon, les badges pourront être retirés au guichet d'enregistrement sur présentation d'une pièce d'identité (passeport, carte de presse nationale officielle, permis de conduire, etc.) ou une carte de presse en cours de validité, avec photo, d'un Centre des Nations Unies, ainsi qu'une copie du *laissez-passer prioritaire* qui sera envoyé par le Secrétariat à chaque journaliste accrédité. Une lettre d'invitation accompagnera celui-ci afin de faciliter la procédure de visa *gratuit*.

Pour les communiqués de presse et autres informations sur la session, veuillez contacter le Service de presse du Secrétariat CITES aux coordonnées indiquées ci-dessus ou consulter le site internet de la CITES : <http://www.cites.org>.



Soixante quatorzième session du Comité permanent de la CITES à Lyon (France),
du 7 au 11 mars 2022

[Hippodrome de la Soie, Vaulx-en-Velin, Lyon](#)

Formulaire d'accréditation pour les médias
(À remplir par informatique ou en lettres capitales)

Je suis journaliste et j'envisage de couvrir la session

<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Mme
Nom de famille		
Prénom		
Fonction		
Nationalité		
Numéro de passeport		
Média	<i>(nom de la publication, agence de presse, radio ou station TV)</i>	
Adresse professionnelle permanente		
Adresse du siège principal (si différente)		
Téléphone et fax		
Email	<i>(inclure l'adresse e-mail du rédacteur en chef ou directeur de publication)</i>	
Adresse de contact pendant l'évènement et numéro de mobile		
Catégorie	<input type="checkbox"/> Quotidien <input type="checkbox"/> Journal hebdomadaire <input type="checkbox"/> Station TV <input type="checkbox"/> Station Radio	<input type="checkbox"/> Agence de presse <input type="checkbox"/> Médias numériques <input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Presse scientifique/nature
Poste	<input type="checkbox"/> Cameraman <input type="checkbox"/> Correspondent	<input type="checkbox"/> Rédacteur <input type="checkbox"/> Reporter <input type="checkbox"/> Photographe <input type="checkbox"/> Technicien
Je participerai à la session à la/aux date(s) suivante(s)		

Date : _____

Signature : _____